



Pour diffusion immédiate
CNW Code 37
Hebdomadaires régionaux de Québec

Projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain

Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 16 octobre 2024 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le [projet éolien Des Neiges – Secteur Charlevoix à Baie-Saint-Paul et à Saint-Urbain par la Société de projet BVH2, s.e.n.c.](#) et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le mercredi 30 octobre 2024 à compter de 19 h 30.

Au cours de cette séance, les citoyens et citoyennes pourront assister à une présentation par l'initiateur du projet, la Société de projet BVH2, s.e.n.c. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

Date : Le mercredi 30 octobre 2024

Heure : 19 h 30

Endroit : Salle Casino de Charlevoix du Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul
23, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul

En direct sur le [site Web](#) et la [page Facebook](#) du BAPE



Crédit photo : Boralex inc.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le [Registre des évaluations environnementales](#), sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les documents peuvent aussi être consultés à la bibliothèque René-Richard située au 9, rue Forget à Baie-Saint-Paul ainsi qu'au bureau municipal de Saint-Urbain localisé au 917, rue Saint-Édouard. Il est également possible de communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens et citoyennes, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au vendredi 15 novembre 2024 pour faire une [demande de consultation publique ou de médiation](#) auprès du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement que lui confie le ministre responsable de l'Environnement et qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à l'infolettre, [L'heure juste](#).



– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
581 925-0670 ou 1 800 463-4732
eolien-desneiges-charlevoix@bape.gouv.qc.ca
www.bape.gouv.qc.ca